

ST-MAURICE NAVACELLES

LARZAC MERIDIONAL

<https://www.stmauricenavacelles.fr>

LE MOT DU MAIRE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'an dernier à cette même période, le manque d'eau était préoccupant, 2024 sera moins critique de ce point de vue.



Les visiteurs venus en masse le week-end de l'Ascension, comme dans beaucoup de territoires, ont montré à nouveau les limites d'accueil de notre commune. Ces moments, heureusement peu nombreux dans l'année, créent de réelles nuisances mais nous n'avons pas les moyens d'y remédier. Il faut savoir prendre son mal en patience et faire preuve de pédagogie. Nous cherchons des solutions autant que possible, mais tout ne peut se faire dans l'immédiat.

Les travaux sur l'église du Coulet vont démarrer cet été avec dans un premier temps la rénovation extérieure de l'édifice (toiture et façades).



Nous espérons que les travaux intérieurs suivront rapidement. Pour pallier au manque d'hébergements touristiques dans ce secteur, l'édifice sera transformé en un gîte d'étape de 12 places.

La rénovation des anciennes écoles de Navacelles et de Madières reprendra en septembre suite au vote des subventions. Ces gros travaux, au budget important, devraient occuper la fin de notre mandat. Ces nouveaux logements aideront à relever le très gros défi d'accueillir des nouvelles familles sur notre territoire. En effet notre école intercommunale voit ses effectifs diminuer d'année en année. Il est indispensable d'inverser la tendance.

A tous, nous vous souhaitons un très bel été 2024 !



Pour information, une dernière messe sera donnée à l'Eglise de Navacelles samedi 03 Aout à 17h. La chapelle du Coulet a connu ce même au revoir le 22 juin.

VISITE DANS LES HAMEAUX à 18h30 :

- MADIÈRES, le 29 Juillet
- NAVACELLES, le 30 Juillet
- LE COULET et MAS de GAY, le 31 Juillet
- SOULAGETS, le 01 Aout

FORMATION PREMIERS SECOURS

Nous souhaitons organiser prochainement une journée de Formation aux Premiers Secours, formation initiale et/ou remise à niveau pour l'ensemble du personnel communal et pour les élus/ues.



Plus nombreuses seront les personnes formées sur la commune, meilleure sera la prise en charge des victimes en cas d'accident. Si vous êtes intéressé/ée pour vous joindre à notre groupe, vous pouvez vous faire connaître en mairie au plus tard le 31 août. Nous vous remercions par avance de votre engagement citoyen.

De plus, un sondage en ligne est à votre disposition pour signaler votre intérêt et nous faciliter l'organisation de cette journée de formation aux gestes de premiers secours :

<https://framaforms.org/sondage-en-vue-de-lorganisation-dune-journee-formation-aux-premiers-secours-1719225570>

QUESTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

“ON NE REGRETTE DE ROULER TROP VITE QUE LORSQU'IL EST TROP TARD”

Ce slogan d'une campagne nationale de sensibilisation a déjà 10 ans.

La mortalité piétonne, après une baisse sensible, remonte avec 472 décès de piétons dans les 12 derniers mois.

Êtes-vous bien conscient du danger de votre vitesse de traversée des hameaux ?

Pour calculer votre distance d'arrêt, prenez le chiffre des dizaines de votre vitesse et multipliez-le par lui-même (de 0 à 99 km/h car au dessus on prend les deux premiers chiffres).

Si vous respectez la limite autorisée de 30km/h il vous faudra déjà 9 mètres.

S'il vous arrive de dépasser cette limite, faites le calcul, vous serez surpris du résultat...



DÉPÔT ILLÉGAL DE DÉCHETS

Les dépôts sauvages de déchets autour des conteneurs de tri sélectif continuent. Pour rappel, ces infractions sont punies d'une amende allant de 68€ à 1500€. Plus aucune tolérance ne sera accordée. Il vous appartient d'apporter à la déchetterie les objets qui ne vont pas dans les colonnes de tri ni dans la poubelle grise. La déchetterie mobile de La Vacquerie vous est ouverte et la commune peut vous aider pour les gros objets ne rentrant pas dans votre véhicule, il suffit de demander en mairie.

Les objets sur la photo attendent leurs propriétaires.



DECHETTERIE MOBILE

C'est à la VACQUERIE les 3èmes mercredis du mois de 14h à 17h sur le parking de l'esplanade :

- 17 juillet
- 21 août
- 18 septembre
- 16 octobre
- 20 novembre
- 18 décembre

VIDANGE DE LA MARE COMMUNALE



Photo Carol Boissiere - Concours Folle Fête de la Nature

Le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie a la charge de la préservation et de l'entretien des mares et lavognes du Causse du Larzac.

C'est dans ce cadre, que le désempoisonnement de la mare communale du camping est programmé pour le 01 Aout.

Il va nécessiter la vidange complète de l'étendue d'eau. Les pluies d'automne se chargeront de remplir à nouveau la mare.

DES MARCHÉS D'ÉTÉ



Le Grand Site du Cirque de Navacelles organise cet été deux marchés de producteurs de 17h à 22h, au coeur du Hameau de Navacelles avec musique, restauration, ambiance festive, animations :

- mardi 23 Juillet
- mardi 20 Aout.

Marché à La Vacquerie les dimanches de 16h à 19h30 en juillet et août sur l'esplanade.

Marché à La Couvertoirade les jeudis de juillet et août, place de la Cité à partir de 17h30

Marché au Caylar les mercredis soirs de juillet de d'août sur la Place.

Hameau de Navacelles - PROJECTION EN PLEIN AIR - le 07 Aout à 21h organisée par l'Entente UNESCO d'un documentaire sur la sériciculture

CARNET

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de :

- Robert, Eugène, Fernand, Augustin Pons, né à Saint Maurice Navacelles le 02 Juin 1932 et décédé à Millau le 01 Avril 2024



ASSOCIATION INFOS ET ACTUS



FOYER RURAL

2, 3 ET 4 aout fête votive

L'Association Los Boulaïres del Platèu

ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ



- Pétanque le vendredi à partir de 21h (20h après le 15 Aout) jusqu'au 06 septembre
- Repas partagé le 31 Aout à partir de 12h30

le 10 Aout - Salle Peyreficade - 19h30

Repas en musique pour les 25 ans de l'association

Adhérent : 15€, Invité : 18€, enfant de moins de 10 ans : gratuit

Réservations au plus tard le 20 juillet auprès de

Jean-Paul Fabrègues : 06 42 86 70 59 ou de Claude Roche : 06 44 05 14 17



Avec l'automne, reviendront avec la Compagnie des Jeux de Lodève les soirées "JEUX ET SOUPE AU CAILLOU"

Les Ficelles vous invitent à l'accrochage de La Grande Lessive, le 17 octobre à partir de 17h.

Des ateliers pour créer les oeuvres seront proposés dans les semaines qui précèdent.



NAVACELLES : PARKING PAYANT

Sur le hameau de Navacelles, à partir du 01 Juillet 2024, le stationnement devient payant pour les visiteurs et les non-résidents sur notre commune. Ces visiteurs devront s'acquitter d'un montant de 4 € les 24 heures. Le stationnement sera payant chaque année du 1 avril au 31 octobre. Cette année, la période entre la mise en place de l'horodateur et le 31 octobre 2024 servira de période de « rodage » et permettra d'informer le public, de faire de la pédagogie et de définir les moyens de contrôle et de répression à mettre en place.



Tous les résidents dont le domicile se situe sur l'ensemble du territoire communal, les commerçants sédentaires et les travailleurs saisonniers peuvent bénéficier de la gratuité du stationnement au hameau de Navacelles.

- Sont considérés comme résidents, les personnes ayant leur domicile ou leur résidence secondaire sur la commune et pouvant produire les documents suivants :

- Carte grise du ou des véhicules
- Justificatif de domicile (facture eau ou électricité, internet, avis d'impôts, taxe d'habitation...)

- Sont considérés comme commerçants sédentaires, les personnes ayant leur commerce principal sur la commune et pouvant produire les documents suivants :

- Carte grise du ou des véhicules
- Justificatif d'entreprise (CFE, facture eau ou électricité...)

- Sont considérés comme travailleurs saisonniers, les personnes ayant un contrat de travail avec un commerçant sédentaire de la commune pour une période minimale de 1 mois et pouvant produire les documents suivants :

- Carte grise du véhicule
- Contrat de travail ou promesse d'embauche

Pour les résidents au hameau de Navacelles, la gratuité s'applique sur l'ensemble des parkings du hameau.

La gratuité est effective à partir de l'enregistrement en mairie de la plaque d'immatriculation du véhicule dans la base de données de l'horodateur. Un autocollant fourni gratuitement par la municipalité devra obligatoirement être apposé sur le pare-brise du véhicule, côté droit, visible de l'extérieur.

Il est distribué gratuitement 3 cartes de "stationnement visiteur riverain" par habitation située au hameau de Navacelles. Ces cartes instaurent la gratuité du stationnement pour les visiteurs des résidents du hameau de Navacelles. Pour être effective, la carte "stationnement visiteur riverain" doit être apposée derrière le pare-brise du véhicule, côté droit, visible de l'extérieur.

Quand et où se faire enregistrer avec les documents ?

- En mairie, toute l'année aux heures d'ouverture.
- A Navacelles le vendredi 28 juin de 18h à 20h.
- A Navacelles le samedi 6 juillet de 10h à 12 h.
- Lors des réunions estivales dans les hameaux.

Les documents envoyés par mail ne seront pas pris en compte, car nous devons vous remettre l'autocollant à apposer sur le pare-brise du véhicule. Il n'est pas nécessaire de faire des copies des documents, car nous ne les conserverons pas en mairie.

FOIRE AUX QUESTIONS :**- Dois-je faire enregistrer mes deux véhicules ?**

Chaque véhicule doit être enregistré individuellement. Le paiement se faisant par horodateur, le visiteur doit renseigner sa plaque d'immatriculation pour payer sa redevance de stationnement. Le fait d'enregistrer les plaques d'immatriculation des résidents permet à l'agent verbalisateur de distinguer les véhicules ayant droit et ceux des visiteurs.

- Comment s'organisera le contrôle des réfractaires ?

Les infractions seront sanctionnées conformément aux dispositions du Code de la Route. Pour cette année de rodage, il n'y aura pas de moyen de contrôle quotidien. Il s'agit d'une année de tolérance et d'information du public. A terme, nous espérons pouvoir créer un poste de « garde » assermenté sur l'ensemble du site et des communes. Bien sûr la liste de ses tâches sera plus diversifiée que la seule surveillance du parking.

- Je suis en résidence secondaire ai-je droit à la gratuité ?

L'ensemble des résidents de la commune peuvent bénéficier de la gratuité du stationnement à Navacelles : propriétaires de résidence principale ou secondaire et les locataires.

- Est-ce qu'il y aura aussi des horodateurs pour les parkings résidents ?

Non. Les parkings résidents, sous l'église, à côté du cimetière et en haut du village sont réservés aux résidents. La mise en place de l'autocollant sur le pare-brise ou de la carte «stationnement visiteur riverain» permettra de faire la distinction entre les ayant droit et les contrevenants.

- Comment vont faire mes enfants et petits-enfants ?

Au même titre que les résidents, les enfants et petit-enfants peuvent bénéficier de la gratuité sur présentation d'un justificatif de parenté avec le résident (ex: livret de famille) et de la carte grise du véhicule.

- Dois-je enregistrer ma remorque stationnée sur le parking résident ?

Non, et votre remorque doit être stationnée sur un des parking réservés aux habitants.

- Je change de véhicule dans l'année, dois-je me faire enregistrer à nouveau ?

Oui, il faut faire enregistrer toute nouvelle plaque d'immatriculation sur la liste des bénéficiaires du stationnement gratuit. Il faudra également apposer sur le pare-brise l'autocollant.

- Quid des services extérieurs (Artisans, pompiers, livreurs...) ?

Le bon sens s'applique également pour les services extérieurs qui bénéficient de la gratuité. Pour les véhicules non-identifiables par une publicité extérieure, ils pourront apposer la carte « stationnement visiteur riverain».

- Je change mon pare-brise, que devient l'étiquette ?

En cas de changement de pare-brise, sur présentation de la facture vous pouvez récupérer en mairie un nouvel autocollant.

FOIRE AUX VIEUX MÉTIERS

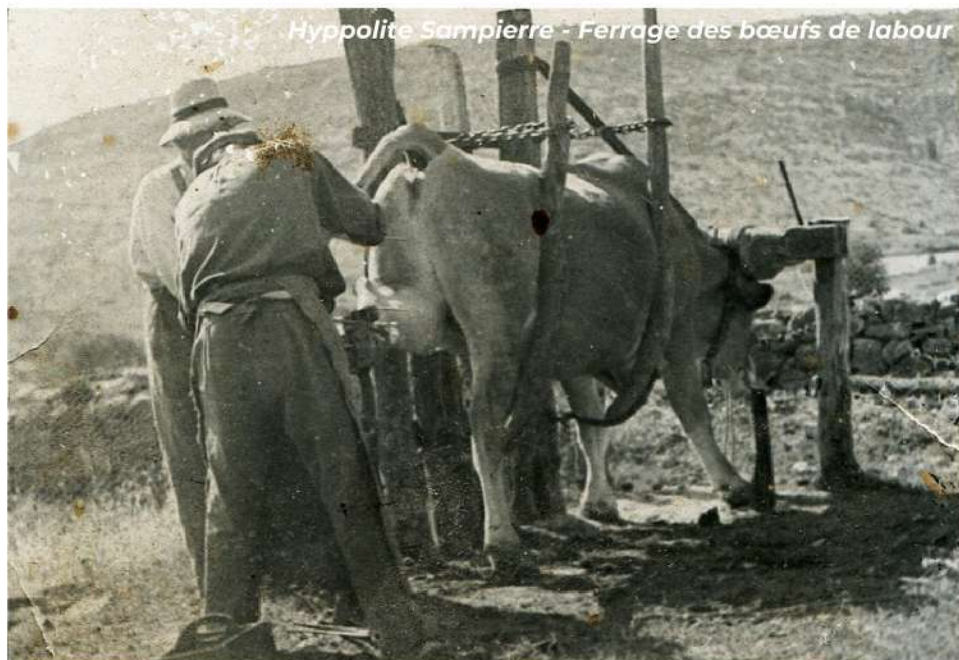
Dans le cadre de la Fête de la Saint-Maurice, le 21 septembre 2024, la mairie souhaite organiser une Foire aux Vieux Métiers. Le programme est en cours d'élaboration en partenariat avec les volontaires de la commission patrimoine, des associations communales et de la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau.

Le programme détaillé est en construction et il devrait comprendre :

- Une exposition sur les vieux métiers et objets anciens
 - Si vous possédez des outils et/ou objets anciens, se rattachant à une activité ou une utilisation passée et que vous accepteriez de les prêter le temps d'un week-end, vous pouvez en envoyer des photos. Jacques Rouquette est le référent en charge du recensement de ces objets : phaaure@hotmail.fr - 06 23 28 34 66
 - Nous recherchons aussi des photos ou illustrations anciennes qui témoignent des métiers exercés sur la commune dans le passé. Si vous souhaitez les partager vous pouvez contacter la mairie.



Joseph et Isidore Fabrègues au cloutage des boules en bois



Hyppolite Sampierre - Ferrage des bœufs de labour

- Une brocante, vide-grenier, organisée sur la journée de 9H à 16H . Renseignements et inscriptions auprès de Clément Théry : cthery@lodevoisetlarzac.fr ou 07.87.19.54.01.
- Des stands d'artisans pratiquant aujourd'hui ces métiers anciens et qui en proposeront des démonstrations
- Un marché de producteurs,
- Des jeux de Lyonnaise, de quilles, d'adresse... avec initiations
- Une buvette,
- Une animation musicale.



Et la journée se terminera par le traditionnel apéritif offert par les associations et le repas pour les habitants, toujours en musique !



EMPLOYÉS COMMUNAUX

Yvgheni Zolotarov a rejoint cette année aussi le Service Technique pour un contrat de 20h/semaine sur 6 mois soit jusqu'au 15 Octobre 2024.

Karima Tahiri notre secrétaire de mairie est aussi « Sculpteure de Lumière ». Pour ces talents de ferronnière d'art elle vient de recevoir le Prix 2024 «Les Métiers d'homme sont des métiers de femme» décerné par le Fil Rouge, réseau de femmes entrepreneurs créé en 2018 par Midi Libre.

Son prix lui a été remis par Fabienne Arata-Camps, directrice générale de LinkedIn France.

Du 02 au 12 Juillet, quelques unes de ses œuvres seront exposées à la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau.



ANIMAUX DE COMPAGNIE



Parlez-en à votre vétérinaire.
Plus d'informations sur
Identifier-mon-animal.fr



L'identification des animaux de compagnie comme les chiens et les chats est **OBLIGATOIRE** (avant l'âge de 4 mois pour les chiens et 7 mois pour les chats) et attribue à chaque animal un numéro qui le suivra toute sa vie et sera enregistré dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.

L'identification doit être réalisée par des professionnels habilités

- soit par un tatouage sur la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse ;
- soit par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau.

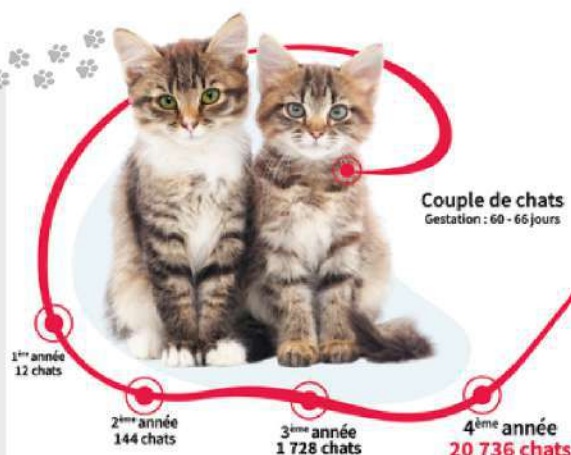
Si vos animaux de compagnie, quel que soit leur âge, ne sont pas identifiés et pour réduire le coût pour chacun, nous proposons d'organiser au mois de septembre la venue sur le village d'un vétérinaire pour procéder à leur identification.

Si vous êtes intéressé, merci de vous signaler en mairie avant le 31 Aout en indiquant le nombre de chiens ou de chats concernés. Sachez qu'une fois passée cette journée d'identification, la mairie procédera au ramassage des animaux errants non identifiés à chaque signalement ou plainte.



Nous vous rappelons que, si la stérilisation des animaux de compagnie n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée !

Elle permet de réduire l'errance d'animaux libres et aussi quelques difficultés de voisinage... Réfléchissez-y et dites-nous si vous pourriez être également intéressé par une démarche groupée en ce sens auprès d'un vétérinaire. Sachez que des aides peuvent être obtenues de la part de fondations spécialisées.



DISPOSITIF JEUNES HÉRAULT

LE DÉPARTEMENT AIDE LES JEUNES À PRENDRE LEUR ENVOL

Passé 18 ans, en tant que jeune adulte, vous êtes en quête d'indépendance. Quel que soit le domaine : orientation, logement, déplacements, protection santé, loisirs, mission locale, Fond d'Aides aux Jeunes FDAJ... le Département vous accompagne. Pour en savoir plus sur le dispositif Jeunes Hérault consultez le site :

<https://herault.fr/610-jeunesse.htm>

ou appelez au 04.67.67.67.67 du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30 ou 13h30 et 17h30



MISE EN PLACE D'UNE CAMERA



Le Conseil Municipal a pris la décision de mettre en place un système de vidéo-surveillance de la voie publique à Navacelles. Une caméra sera donc installée, au-dessus du quai des navettes afin d'avoir un angle le plus large possible sur ce point stratégique d'entrée et de sortie.

Les images seront conservées pendant 30 jours maximum et seront consultées uniquement en cas de besoin (infraction, délit...). Bien sûr, il n'est pas envisagé de consulter en permanence les images en temps réel.

Nous espérons que le dispositif aura un effet de dissuasion sur les nombreux dérangements du quotidien causés par quelques visiteurs peu scrupuleux.

DÉBROUSSAILLEMENT DES PARCELLES :

Notre commune, classée à risque global faible ou nul n'est donc pas soumise aux obligations légales de débroussaillage. Mais il est fortement conseillé aux propriétaires privés, de débroussailler pour limiter au maximum l'extension d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et sécuriser l'intervention des personnels de la lutte contre l'incendie. Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction. Il diminue la masse de combustible végétal et permet ainsi une baisse de la puissance du feu et augmente votre sécurité.

En savoir plus sur le site de la Préfecture :

<https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-foret/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillage>



ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE



ÇA BOUGE À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE, MERCI ANNE POUR TOUTES CES PHOTOS !

ATELIER POTERIE PRÉHISTORIQUE ET SPECTACLE RÉSURGENCE

ENREGISTREMENT



février



mars

Les deux classes de l'école intercommunale de Saint Maurice Navacelles ont créé **une chanson (texte et musique) sur le thème des animaux du Larzac et de la Savane**, lors d'ateliers animés par Caroline Sentis, Hélène Baillot et Raphaël Botiveau. Le tournage du clip avec la même équipe est terminé. La représentation donnée lors de la fête de l'école le 18 juin a enchanté les grands et les petits. Un grand merci à tous pour ce joli moment !

PRINTEMPS DES POÈTES

FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

CONCERT IMPROVISÉ



Les Oiselles du trottoir



ÉCOUTE DES OISEAUX AVEC ESTELLE ET JOELLE

LE CHEMIN DES ARBRES

ESSENCES ET SENS...

Les habitants de Saint-Maurice-Navacelles vous invitent à découvrir un patrimoine arboré important pour eux : tout au long d'un chemin balisé par une braille caissonnée, vous pouvez faire une pause devant les panneaux vous signalant 12 arbres remarquables.

Ces arbres de différentes essences vous emmènent au pays des sens : couleurs des solans, parfums des fleurs, saveurs des fruits, douces feuilles et rudes écorces, en route pour un voyage historique et poétique à la rencontre du vivant !



Les numéros indiqués sur le trajet correspondent aux panneaux du chemin. Chaque panneau indique le nom de l'arbre à découvrir et vous offre toutes les informations utiles pour l'intermédiaire des QR Codes (comme celui-ci ci-dessus), mais aussi le dépliant papier que l'on peut télécharger.

Informations pratiques
 Distance : 8,7 km - Départ à compter 85 m
 Difficulté : Facile
 06 73 99 10 10 le 06 73 99 10 10
 Accueil de la municipalité et de la Mairie
 Boite "Les Tillands"

LES MASQUES ET LE DRAP DÉCOR DU CLIP



RÉPÉTITIONS EN CLASSE avec Nicolas Iarossi



TOURNAGE DU CLIP À ST-MAURICE avec Raphael Botiveau et Hélène Baillot



SORTIE OCCITANE ET CONCERT



ARGILEUM



PONT DU DIABLE



Cette année, les élèves en classe CE et CM ont été primés à un concours de poésie organisé par les Editions Milan. Grâce à leur poésie inspirée par la Grotte de Clamouse, Anne et ses élèves ont été récompensés par une sortie à St-Jean de Fos et une visite de l'Argileum et du Pont du Diable. Un grand bravo à ceux !

Et le 1er juillet, nos jeunes poètes en herbe visiteront la grotte de Clamouse, qui leur a inspiré ce texte.

CLAMOUSE

La grotte de Clamouse est
notre premier choix
Et nous allons vous expliquer
pourquoi
C'est un lieu naturel où l'on se
sent protégé
Nous l'avons tout de suite aimé
Ce n'est pas une construction faite
par les humains
Même si on y aperçoit des traces
de mains
Cette grotte nous a éblouis
Et par chance, elle n'est pas loin d'ici
Sa beauté nous saute aux yeux
Tout comme son côté mystérieux
Elle est le symbole de la Préhistoire

Mais on imagine pas tout
ce que l'on peut y voir
Dans ce labyrinthe, il y a
stalactites et stalagmites
On se croirait à la plage, du
lac aux perles à la salle du sable
Tout cela est tellement incroyable
Et la vie s'éveille la nuit
Grâce aux chauve-souris
Qui volent là-haut
Dans les gorges de l'Hérault
La poésie sur Clamouse prend fin
Mais pas cette aventure féérique
en souterrain

Voici le texte de la poésie gagnante du concours et le texte écrit sur la commune toujours par les grands de l'école intercommunale. Merci les enfants !

*Saint-Maurice-Navacelles
Très bel endroit, magnifique*

*Mon village préféré
Agréables balades sous les arbres
Un lieu qu'il faut absolument connaître
Regard tourné vers les menhirs
Inoubliable souvenir
Cirque de Navacelles
Endroit plein de merveilles*

*Naturel
Accueillant
Venez, on vous attend
Adorable paysage
Carrément éblouissant
Étonnant voyage dans ce village
La rivière nous apaise
Larzac, fantastique
Et merci
Saint-Maurice-Navacelles*

ÉCOLE ET CANTINE : MÉNAGE RAISONNÉ

Depuis 2020, la Commune a adopté de nouvelles pratiques pour l'entretien des locaux de l'école et de la cantine. Cette décision, prise en accord avec le directeur du Pôle Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac a permis :

- de préserver la santé des agents d'entretien, des élèves et de l'équipe éducative,
- de limiter les déchets d'emballage et de nettoyage,
- de réaliser des économies.

Auparavant l'entretien quotidien imposait la multiplicité des produits, de la complexité dans la gestion des stocks, dans le travail des agents et des surcoûts d'achat.

Depuis leur remplacement par des produits simples : vinaigre blanc et savon noir, une grande partie des opérations d'entretien est réalisée avec une excellente efficacité en termes de désinfection, et une amélioration de la qualité de l'air intérieur.



Quelques références : <https://www.aisne.com/sites/default/files/2018-12/2018-pmi-sante-environnement.pdf>
<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/8932/download?inline>

Essayez chez vous ces recettes, c'est simple :

- le **savon noir** (composition : huiles végétales de lin ou d'olive + hydroxyde de Potassium) nettoie et dégraisse : 1 cuillère à soupe de savon noir dilué dans 1 litre d'eau chaude dans un spray nettoie toutes les surfaces, et dans un seau d'eau nettoie toutes les surfaces et les sols

- le **vinaigre blanc**, parfait pour lutter contre le calcaire, est un désinfectant puissant. Il remplace l'eau de javel. Il s'utilise pur ou dilué sur toutes les surfaces. Son odeur qui peut incommoder n'est pas nocive et disparaît rapidement. Il n'est pas virucide et quand l'actualité l'impose le nettoyage des surfaces sensibles est complété par un produit adéquat.

Accueil de Loisir Périscolaire
Responsable : Isabelle BERLENDIS – 09 70 26 13 23
Ouverture en période scolaire
le lundi, mardi, jeudi, vendredi
Midi : 12h – 13h30 / Soir : 16h25 – 18h

GARDERIE COMMUNALE
DU MATIN - 7h45/8h35
Ouverte tous les jours scolaires
Gratuite et sans réservation

VOTRE MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU



PORJECTION FÊTE DU COURT METRAGE

LA LECTURE PUBLIQUE REDYNAMISÉE

Depuis janvier 2024, ce sont près de 1700 personnes qui sont venues à la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau. Le service de lecture publique est de loin le plus utilisé avec plus de 135 inscrits (dont tous les enfants fréquentant notre école bien sûr) et près de 600 prêts de documents : livres ou DVD. Le fond propre contient plus de 1600 ouvrages, et son actualisation est permise par une politique d'acquisition volontaire avec un budget important (en 2024 : 2,5 fois celui préconisé

par le ministère pour les petites communes comme la notre). Nous avons privilégié en premier les achats d'Albums pour les enfants et en fin d'année, nous poursuivrons les acquisitions avec des Bandes Dessinées Adulte et Jeunesse et des Documentaires Enfant.

De plus, la Bibliothèque Départementale Pierres Vives nous permet chaque année en hiver, un choix sur place à Montpellier, effectué par Estelle et des bénévoles (300 à 400 ouvrages). La venue du Bibliobus, avant l'été, renouvelle le catalogue de quelques 300 à 350 autres documents, grâce à la sélection faite par Estelle et des bénévoles. A cela s'ajoutent les « navettes » qui, tous les 15 jours, échangent avec la Bibliothèque

Départementale Pierres Vives des ouvrages réclamés dans d'autres équipements du réseau avec ceux demandés par nos lecteurs.



PETIT RAPPEL : L'INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU GEORGETTE MILHAU EST GRATUITE POUR TOUS.



ATELIER ABRI
CHAUVE-SOURIS

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Aux côtés d'Estelle, l'implication régulière et joyeuse des bénévoles, rend la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau plus vivante et conviviale. Ils et elles sont souvent à l'origine du choix des activités proposées en ateliers créatifs, pour les covoiturages culturels, les choix d'ouvrages... Venez les rejoindre, vous êtes toutes et tous les bienvenus/es !



ATELIER JOUETS RUSTIQUES
CIE DES JEUX

JEUX OLYMPIQUES

Si l'envie vous prend de profiter d'un grand écran pour regarder dans un fauteuil votre sport favori ou bien la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, n'hésitez pas à réserver la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau pour une utilisation en autonomie. Estelle vous expliquera toutes les règles de bon sens et de savoir vivre à respecter pour profiter de ce lieu.

DIVERSIFICATION DES SERVICES

Avec les permanences France Service et Abeille Verte, les ordinateurs à disposition, le café auto-géré, le retrait de commandes... la fonction Tiers Lieu se développe et s'étoffe. La Bouturothèque en particulier a eu un franc succès avec une quarantaine d'utilisateurs sur un principe simple : venir avec une bouture, ou sans, et repartir avec une autre ou sans ! En septembre on reprend avec les rosiers et à l'automne, pourquoi pas une Grainothèque ?



Vous êtes nombreux à profiter du service de retrait de commandes auprès de producteurs : 145 transactions en quelques mois !



Coin des Producteurs

RAPPEL DES LIVRAISONS :

LE MARDI : pains du Fournil de Laroque, fromages et yaourts de chèvre de la Ferme Bara à Laroque

LE MARDI OU LE MERCREDI : légumes du Mas de Flourès à Saint Etienne de Courgas

UNE FOIS PAR MOIS : fromages et yaourts de brebis du GAEC des Traversiers à La Couvertoirade

A LA DEMANDE ET A LA PIÈCE : viande ovine de la Ferme du Contrevent à La Barre

DE NOVEMBRE A AVRIL UNE FOIS PAR MOIS : agrumes bio en direct de Sicile avec Le Galline Felici

Pour vous inscrire dans ces circuits courts, contactez Estelle !



Atelier crêpes



Folle Fête de la Nature



COVOITURAGES CULTURELS :

Le principe est simple : un moment culturel (exposition, projection, festival...) vous fait envie alors pourquoi y aller seul/le dans votre voiture alors que nous sommes sans doute plusieurs à avoir la même envie ! Alors on propose, on s'organise et on remplit les voitures ! De plus, selon les organisateurs, cela permet de bénéficier des tarifs de groupe.



Visite de la Savonnerie à Lodève

Depuis le début de l'année 2024, nous avons ainsi visité :

- la Savonnerie, manufacture de tapis à Lodève,
- bénéficié d'une visite guidée de l'exposition Brésil Identité au Musée de Lodève,



Exposition Brésil au Musée

- participé au vernissage de l'exposition « De Rerum Natura » de Mathilde Poulanges à la Médiathèque Confluences, assisté à des projection aux Cinémas de Lodève et Du Vigan.

Pour choisir nos sorties de l'été, nous vous proposons une rencontre conviviale pour « éplucher » les programmes des festivals et expositions du secteur et établir une première liste de covoturages :

Venez avec vos idées ! à la Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau, Jeudi 11 Juillet à 18h30



Résurgence : Miss France Lodève 2023



Pèle-Mèle : ateliers créatifs, concert Les Oiselles du Trottoir, séance jeux



Cyanotype avec Joëlle Jourdan.



CONGÉS D'ÉTÉ :

La Médiathèque / Tiers Lieu Georgette Milhau sera fermée au mois d'Aout. Profitez du mois de Juillet pour faire le plein de lectures ! En Aout, les *retraits des commandes* de pain, fromages, yaourts, viandes et légumes se feront en mairie aux jours habituels.

Renseignements et contacts : ☎ 04 22 91 08 71 ✉ media.stmnav@gmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/tierslieustmau/>

🌐 <https://www.stmauricenavacelles.fr/vivre-a-st-maurice-navacelles/mediatheque/>

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

CAF
MSA
CARSAT
CPAM
Pôle Emploi
IMPOTS
JUSTICE
ANTS
...

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE VOTRE VIEUX

Lodévois et Larzac

MÉDIATHÈQUE / TIERS LIEU
les 2ème et 4ème mardis
de chaque mois
Renseignements et
ACCOMPAGNEMENT
dans vos démarches
administratives

POINT RELAIS



ENVOYER ET RECEVOIR !

COLISSIMO

CHRONOPOST

**ATTENTION, CET ÉTÉ :
DU MARDI 18 JUN
AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE**

**CHANGEMENT DES JOURS
ET HORAIRES D'OUVERTURE
EN DÉCHÈTERIE**

> **Déchèteries**
Aspiran
Clermont l'Hérault
Gignac
Le Pouget
Lodève
Montarnaud :
du mardi
au samedi
de 7h à 13h45

> **Déchèterie Montpeyroux :**
les mardi, jeudi et samedi
de 7h à 13h45

> **Déchèterie Le Caylar :**
les mercredi et vendredi
de 7h à 13h45

> **Déchèterie Octon :**
le mercredi de 7h à 13h45

Avant tout déplacement en déchèterie
consulter le site internet :
syndicat-centre-herault.org
ou nos réseaux sociaux

Syndicat Centre Hérault



BUS DE LA DRAILLE - LIGNE 698.B

Pour vos déplacements vers Lodève ou les communes avoisinantes pensez au bus !
Les horaires c'est ici :
<https://www.stmauricenavacelles.fr/vivre-transport/>

CIRQUE DE NAVACELLES : BUS ET NAVETTES

Du 13 Juillet au 25 Aout

- Lodève / La Baume Auriol et retour, avec arrêts dans les villages, de 10h05 à 18h55
- La Baume Auriol / Cirque de Navacelles et retour entre 10h30 et 19h15

Desserte également les 6 et 7 juillet, le 31 août et le 1er septembre

CET ÉTÉ

**EXPLOREZ
LES GRANDS SITES
DU LODÉVOIS & LARZAC**

EN BUS

**2€
LE TICKET**

LES HORAIRES

Informations : 04 67 88 88 44
Site web : lodevoislarzac.fr

AVIS AUX ACTEURS LOCAUX !

Si vous avez des activités, des annonces ou des informations à faire passer, pensez à la lettre municipale et au site web de la commune. N'hésitez pas !

Nous publierons les informations que vous nous aurez communiquées. Leur mise à jour vous incombera. Pensez à nous informer de tout changement, nous procéderons aux modifications dans les 3 jours.

CONTACTS

Le secrétariat : 04 67 44 61 62

Le Maire : 07 87 19 54 01

mairie.stmauricenavacelles@lodevoisetlarzac.fr

https://www.instagram.com/st_maurice_navacelles_actus/

INFOS PRATIQUES
HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Mardi et Jeudi : 9h-12h/13h-17h

Vendredi : 10h-12h/13h-17h

<https://www.stmauricenavacelles.fr>

